

PROGRAMME

Prévention des violences.

Développer les compétences relationnelles des jeunes par le jeu.

Dans un monde où la compétition est omniprésente, les **jeux d'éducation émotionnelles** et les **jeux coopératifs** offrent une alternative précieuse : ils développent les compétences relationnelles, favorisent l'écoute, la solidarité et la confiance en soi et aux autres.

Idéal pour les animateurs et animatrices, enseignant-es ou éducateurs et éducatrices; cette formation vous donnera les clés pour utiliser le jeu comme outil puissant de **cohésion sociale** et de **bien-être collectif**.

Apprenez à animer des activités ludiques qui transforment les dynamiques de groupe, réduisent les conflits et renforcent l'esprit d'équipe.

Et si on jouait ensemble pour construire des relations apaisées ?

- **Objectif général**

Cette formation vise à outiller les professionnel.les de l'enfance et de la jeunesse sur la thématique de la relation afin d'améliorer la qualité des échanges, prévenir les conflits entre enfants et adulte-enfant. Elle permet de diversifier ou de spécialiser sa pratique professionnelle pour développer les compétences psycho-sociales (CPS) de leur publics par :

- L'appropriation de jeux coopératifs dans l'espace (peu de matériel) et de jeux d'éducation émotionnelle.
- La maîtrise de la pédagogie du « cercle de parole »
- Le développement de ses propres compétences psychosociales

- **Objectifs pédagogiques**

Le – la participant.e sera capable :

- *De définir les outils d'éducation émotionnelle, le jeu coopératif, et leurs potentiels d'utilisation dans l'accompagnement de groupes*
- *De situer sa pratique au regard des Compétences Psycho-Sociales (CPS)*
- *D'animer un cercle de parole*
- *De construire et d'animer des séances d'éducation émotionnelle et de jeux coopératifs avec un objectif pédagogique spécifique.*

- **Contenu : 2 jours**

Séquence 1 : Définir le jeu coopératif, les outils d'éducation émotionnelle et ses potentiels d'utilisation dans l'accompagnement de groupes

- Distinguer : coopération VS défiance
- Définir le jeu coopératif
- Expérimentation et analyse d'un parcours mobilisant progressivement les compétences psychosociales (posture, jeux et exercices respectant cette progression)
- Savoir distinguer les différents objectifs des jeux coopératifs
- Expérimentation de la pédagogie « cercle de paroles »
- Apports théoriques sur les cercles de parole inspiré de la méthode (Pro.D.A.S)
- Repérer comment le jeu coopératif favorise le développement des compétences psycho-sociales
- Faire le lien entre Jeu coopératif et dynamique de groupe
- Les jeux coopératifs et d'éducation émotionnelle pour prévenir les conflits.

Séquence 2 : Situer sa pratique au regard des Compétences Psycho-Sociales (CPS)

- *La déclinaison des CPS et les textes de références*
- *Lien entre CPS et Santé*
- *Faire le lien entre sa pratique professionnelle et la mobilisation des CPS*
- *Découverte de programme de développement des CPS probant (validé scientifiquement)*
- *Analyse et expérimentation de la posture du facilitateur/facilitatrice*

Séquence 3 : Construire et animer des séances de jeux coopératifs ou d'éducation émotionnelle avec un objectif pédagogique spécifique

- *Dynamiser, apporter de la joie, favoriser l'écoute, gérer une tension ou favoriser l'apprentissage des émotions*
- *Analyser le niveau de cohésion du groupe*
- *Définir les objectifs à atteindre et les méthodes d'évaluation*
- *Expérimentations de jeux coopératifs et d'éducation émotionnelle*
- *Faire le bilan de son activité, demander des feedbacks*

Bilan et évaluation

• Méthodes pédagogiques :

- Expérimentation de jeux, d'outils coopératifs et de la pédagogie du cercle de parole
- Analyse de pratiques à travers des débriefings, bilans, échanges... pour recueillir le vécu de chacun.e en lien avec les connaissances théoriques ;
- Mises en situation en grand groupe, petit groupe, activités à deux (binôme d'apprentissages) et supervision.
- Apports théoriques en lien avec les expérimentations et les mises en situation.
- Détermination d'objectifs personnalisés et d'outils à déployer dans sa structure sur lesquels revenir lors de la 3^{ème} journée.

• Modalités d'évaluation

Tout au long de la formation, des temps de régulation et de bilan sont mis en place invitant les participant.es à prendre du recul sur les vécus et les apprentissages : grille d'analyse, auto-évaluation ou co-évaluation.

- Expression des objectifs personnels et professionnels en début de formation
- Bilans intermédiaires sur les notions (QCM...)
- Bilan oral final sur la qualité de la formation (fond/forme) complété par un « Questionnaire d'évaluation à chaud »
- Formulaire sur le ressenti face aux apprentissages développés au regard des objectifs affichés en début de formation.
- Attestation de présence

• Votre formateur

La formation est assurée par **Benjamin ESTAMPE**.

Il anime des ateliers en milieu scolaire et extra-scolaire depuis une vingtaine d'années comme intervenant spécialisé sur le volet prévention des violences et développement des habiletés relationnelles.

Benjamin s'est formé auprès d'associations spécialisées :

- *Institut de Formation du Mouvement pour une Alternative Non violente (IFMAN), Médiation Aveyron, Centre de Ressources sur la Non-violence de Midi-Pyrénées, Alter'éduc ASPRE, Institut de formation sur la Justice Restaurative, Cercle de Parole PRODAS : Annie Pinteaux, Stéphanie Puech, Brigitte Cassette ainsi qu'auprès du **Drapps** (Dispositif Régional d'Appui en Prévention et Promotion de la Santé) sur le volet CPS ...*

Il participe actuellement aux travaux du Groupe National « CPS & Climat Educatif » de La Ligue de l'Enseignement.

Il transmet avec passion ses compétences et ses outils aux professionnel.les de l'éducation.

Benjamin Estampe assure également les fonctions de référent pédagogique et référent handicap pour la *Ligue de l'Enseignement du Tarn*.

Catégorie d'action (L6313-1) : Action de formation

Publics concernés : Professionnel.les de l'animation, de l'éducation, éducateurs/trices spécialisé.es, directeurs/trices d'ACM

Prérequis : Être en contact avec des enfants

Lieu : 1, Avenue du Général Hoche, 81000 Albi - Siège de la *Ligue de l'Enseignement du Tarn* - FOL81.

Durée de la formation : Cette session est organisée sur 2 journées consécutives (2 x 7h), **soit 14h de formation :**

Nombre de participant.es : de 8 à 12 personnes au total

Tarifs :

• **Formation en INTERSTRUCTURE**

- Employeur – OPCO : 65 €/h (barème 2026 Uniformalion), **soit 910€ pour les 2 jours.**
Autres OPCO ou pôle emploi : se renseigner.
- Sur fonds propre employeur : 735€ pour les 2 jours
- Sur fond propre individuel : nous contacter

Information Handicap - Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap.

Chaque situation étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions en accord avec votre employeur. Pour toutes informations complémentaires, nous vous conseillons les structures suivantes : ONISEP, AGEFIPH et FIPHF.

• **Formations en INTRASTRUCTURE – Modalités spécifiques**

Les formations intra, sur inscription collective, sont organisées en lien avec l'organisation commanditaire.

Modalités : Une formation est un temps de prise de recul. Si possible, elle se déroule dans un lieu extérieur au lieu de travail habituel des participant.es. Une **salle d'une surface d'au moins 40m2** permettant la discrétion et des mises en situation est indispensable pour la mise en œuvre de la formation et la distanciation nécessaire dans le cadre des possibles contraintes sanitaires en vigueur. Il est demandé à la structure accueillante de mettre à disposition du formateur un tableau de papier type **Paper-board**.

Délai d'accès : À réception d'une demande, le formateur prend contact dans les 10 jours ouvrés pour élaborer une proposition de programme et un devis. Un délai de mise en place de minimum 2 mois est souvent nécessaire entre la première prise de contact et la réalisation de la formation, en fonction de la période et de la disponibilité de nos formateurs.

Bilan : En fin de formation, le commanditaire est invité à assister au bilan oral. Ce temps permet de dessiner un bilan individuel et collectif et de mettre en perspective ce qui aura été travaillé en cohérence avec les réalités de la structure.

INFORMATIONS PRATIQUES

• Modalités d'inscription

Conditions d'inscription

Bulletin d'inscription à envoyer par mail à formationpro@laliguefol81.org ou à remplir sur le site laliguefol81.org

Questionnaire d'attentes et des motivations à renvoyer par mail :

- Estampe Benjamin, 1 Av. Général Hoche, 81000 Albi, formationpro@laliguefol81.org 06.13.33.29.55
- Pour les personnes en situation de handicap : Benjamin Estampe, formationpro@laliguefol81.org 06.13.33.29.55

Dates limites d'inscription : Chaque formation est accessible jusqu'à 15 jours avant l'échéance, sous réserve de financement. En formation professionnelle, nous vous invitons à vous inscrire bien plus tôt, pour anticiper les procédures administratives auprès de votre structure et de votre OPCO.

L'inscription est actée une fois à la convention bipartite signée. Nous vous confirmons la validation de l'inscription sous un délai de 10 jours ouvrés après réception de la convention. Les informations relatives à l'inscription ou à l'annulation sont mentionnées dans les conditions générales de vente liées à la convention (report, cas de force majeure...). Nous restons toutefois à votre disposition pour toute information complémentaire.

Conditions de réalisation : Formation en présentiel exclusivement.